

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 20 janvier 2012
(convocation du 9 janvier 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 11 h 20
M. MAURRAS Franck à M. LAGOFUN Gérard
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 35
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique

Mlle EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. MILLET Thierry
Mme MELLIER Claude à M. PENEL Gilles
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 30
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Evolution de l'infrastructure TETRA pour permettre
l'intégration du SAEIV Bus - Appel d'offres ouvert - Autorisation**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux va doter le réseau Bus d'un système moderne de gestion appelé Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV) qui contribuera à l'amélioration de l'image du réseau d'autobus et au renfort de son attractivité par l'amélioration notable du service offert aux usagers. Ce SAEIV a été présélectionné pour investissement dans le domaine mobilité des projets Ecocités soutenus par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Ce SAEIV nécessite l'échange de communications et l'échange de données (géolocalisation, temps d'attente, ...)

Pour ces échanges, le système s'appuiera sur le réseau radio TETRA de la Communauté urbaine de Bordeaux, garantissant ainsi une bonne utilisation des ressources existantes.

Dans cet objectif, le réseau radio TETRA de la Communauté urbaine de Bordeaux doit être adapté afin de supporter de nouvelles fonctionnalités rendues nécessaires par l'intégration du SAEIV.

Les fournitures et prestations à réaliser sont les suivantes :

Augmentation du nombre de licences disponibles.

Aujourd'hui, le réseau TETRA de la CUB possède 2 000 licences utilisateurs pour environ 1 200 utilisateurs à ce jour. Ce nombre d'utilisateurs est en outre amené à augmenter avec l'ouverture du réseau aux communes de l'agglomération. L'intégration du SAEIV apportera environ 900 utilisateurs complémentaires (bus, régulateurs, contrôleurs, ...), il est donc nécessaire de passer de 2 000 à 3 000 licences, les paliers de licences étant de 1 000.

Remplacement de certaines cartes électroniques supportant une nouvelle version logicielle qui apporte des fonctionnalités nouvelles nécessaires pour le SAEIV.

Le réseau TETRA de la CUB est actuellement en version logicielle 5.5. Le SAEIV nécessite des fonctionnalités disponibles à partir de la version 6.0. Cependant, cette nouvelle version ne peut être installée sur l'infrastructure de la CUB en l'état car

certaines composants de cette infrastructure (cartes électroniques) ne sont pas compatibles avec cette nouvelle version. Il convient donc de remplacer ces composants par des modèles plus récents, avec possibilité de reprise des anciens composants.

Mise à disposition de serveurs permettant l'interface entre le SAEIV et l'infrastructure radio.

Ces serveurs permettront de mettre à disposition du titulaire du marché SAEIV des interfaces informatiques (API) lui permettant de développer un système parfaitement compatible et intégré au réseau TETRA en place, tout en protégeant ce réseau en garantissant de ne pas risquer de dégrader son fonctionnement global, ce qui pourrait être préjudiciable à l'ensemble des autres utilisateurs de celui-ci (agents CUB, communes, ...) Les fonctionnalités apportées par ces serveurs sont décrites dans le cahier des charges du marché SAEIV.

L'appel d'offres sera donc composé de trois postes reprenant les attentes décrites ci-dessus :

Poste n°1 : Achat de licences utilisateurs supplémentaires du réseau TETRA

Poste n°2 : Achat de cartes électroniques supportant une version logicielle apportant des fonctionnalités nouvelles nécessaires pour le SAEIV

Poste n°3 : Mise à disposition de serveurs permettant l'interface entre le SAEIV et l'infrastructure radio.

Il y a lieu à cette fin de lancer un appel d'offres ouvert, dans le cadre d'un marché formalisé à bons de commandes à prix unitaires, avec un minimum de 200 000 € HT et un maximum de 450 000 € HT pour une durée d'un an, avec mise en concurrence au niveau européen, et d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché à intervenir à l'issue de la procédure de passation.

L'opération est estimée à 350 000 € en dépenses et est à imputer au budget principal des exercices 2012 et 2013 :

Programme **TBC01** / code **232** / imputation **C_P000497** (études et dev log SAEIV Bus)

Programme **TBC01** / code **231500** / imputation **C_P000499** (Matériel Acquisition SAEIV Bus)

Les documents constitutifs de ce marché sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction des Systèmes d'Information, au 2^{ème} étage de l'Hôtel de Communauté, en application des articles L2121-12 et L2121-13 du Code Général des collectivités territoriales.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code des marchés publics et notamment ses articles 57 à 59,

VU l'avis de la commission Fonctionnement et Administration Générale du 6 janvier 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE les conditions pour la passation d'un appel d'offres ouvert sont réunies et que l'évolution de l'infrastructure TETRA devant permettre l'intégration du SAEIV Bus répond à un intérêt communautaire, le projet s'inscrivant dans la démarche Ecocités,

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer le marché à intervenir avec l'opérateur qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche d'un prestataire, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un nouveau dossier adapté à la conjoncture économique ou modifié en application de l'article 59-III du Code des marchés publics, soit par marché négocié dans les conditions prévues à l'article 3° du II de l'article 35 dans le cas d'offres inappropriées ou au 1° de l'article 35 dans le cas d'offres irrégulières ou inacceptables

Article 4 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 FÉVRIER 2012

PUBLIÉ LE : 3 FÉVRIER 2012

Mme. MICHÈLE ISTE